

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 6 avril 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES CORPORATIONS

LA POLITIQUE DE FIXATION DES PRIX DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, le *Globe and Mail* du jeudi 5 avril rendait publique la décision du tribunal qui a trouvé Imperial Oil Limited coupable de transactions déloyales avec des détaillants d'essence autonomes, en vue de maintenir le prix de l'essence artificiellement élevé. Selon le journal: «Le juge James Trotter a reporté sa décision par suite du récent procès d'une semaine d'Imperial qui est accusée, en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, de traiter injustement la société en pratiquant de bas prix».

Cette affaire est absolument semblable à celle de Peterborough, Ontario, où la société d'État Petro-Canada a littéralement forcé un détaillant autonome à vendre huit stations-service en refusant de lui accorder, lorsqu'il achetait ses produits pétroliers, le même escompte qu'elle offre aux stations qu'elle régit sur le même marché.

Petro-Canada vendait l'essence 37.9c. le litre au cours de la semaine du 26 mars, mais elle demandait à M. Grant Seabrooke, président de Seabrooke Motors Limited, 40c. le litre, prix de gros. En permettant à ses propres détaillants de vendre l'essence moins cher que le prix de gros exigé de M. Seabrooke, Petro-Canada a détruit son commerce. M. Seabrooke est donc obligé de vendre ses postes d'essence parce qu'il ne peut plus faire concurrence à la société pétrolière d'État, Petro-Canada.

* * *

[Français]

LE REVENU NATIONAL

L'ATTITUDE DES PARTIS D'OPPOSITION

M. Pierre Deniger (La Prairie): Monsieur le Président, nous assistons depuis quelque temps à un mouvement d'indignation en provenance de l'Opposition, relativement à certaines pratiques de Revenu Canada. Faute d'avoir mieux à faire, mes collègues de l'Opposition se pourfendent à dénicher mille et une tares imputables aux fonctionnaires du fisc. Ce petit exercice de dénonciation qui finit par être désuet et qui démontre une sécheresse d'idées a toujours été partiel et partial. En

effet, le Parti progressiste conservateur, cloisonné dans sa «partisanerie» outrée, ne veut voir que ce qui est vicié et entaché de nullité.

Or, monsieur le Président, la réalité est différente. Je prends à témoin un résidant de Greenfield Park, dans ma circonscription, et qui m'écrivait dernièrement pour me signaler le fait que les agents du bureau de Saint-Hubert et de Shawinigan avaient été d'une courtoisie et d'une aide exemplaires, et qu'on avait facilement trouvé un règlement très utile pour lui.

Voici la preuve, monsieur le Président, qu'il faut toujours vérifier l'envers de la médaille, ce qui, chez les députés d'en face, peut souvent évidemment ne pas leur plaire.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

ON CRITIQUE LA POLITIQUE RELATIVE À L'OUEST CANADIEN

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, le parti libéral ne représente pas le Canada. Quand le premier ministre (M. Trudeau) a pris le pouvoir en 1968, il y avait 27 députés libéraux des quatre provinces de l'Ouest; aujourd'hui, il n'en reste que deux. Au cours d'une année, le premier ministre a passé 38 jours dans l'hémisphère de l'Est, contre cinq dans l'ouest du Canada, dont trois pour faire du ski.

Les quatre grands sujets de préoccupation de l'Ouest sont l'énergie, l'agriculture, le transport et le tourisme. L'attaque des libéraux contre le transport dans l'Ouest a donné un réseau qui est au-dessus des moyens des agriculteurs. Dans le domaine énergétique, ils ont empiété sur la compétence provinciale. Ils ont éliminé le service VIA Rail entre Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Jasper et Vancouver, ce qui a porté un coup dur à notre industrie touristique.

• (1110)

Que leur restait-il à démolir? L'agriculture. Alors, le premier ministre (M. Trudeau) refuse de remettre aux agriculteurs de l'Ouest un milliard de leur propre argent, par le biais du programme de stabilisation du grain. Si l'opposition tient à ce que les agriculteurs obtiennent leur argent, elle n'a qu'à faire fi de tout principe démocratique et à adopter sans mot dire une liste de projets de loi discutables.

L'Alberta est représentée par 21 députés. A l'heure actuelle, 20 députés libéraux viennent de huit provinces et deux territoires, tous les autres sont du Québec et de l'Ontario. Nous n'avons pas un gouvernement national, mais un gouvernement régional. Le premier ministre lance des insultes, exaspère tout le monde et fait des pirouettes avec son ridicule *Feuilleton*.